
Éclairage

Les ménages à niveau
de vie médian



Avertissement

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Les ménages médians : fortement hétérogènes en matière de patrimoine en dépit d'un niveau de vie comparable

Jérôme Accardo, Marie Reynaud, Laurence Rioux*

En 2014, le niveau de vie moyen des ménages médians (dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian) correspond à 87 % du niveau moyen de l'ensemble de la population. Il est 2,3 fois plus élevé que celui des ménages pauvres, mais atteint seulement 38 % de celui des ménages aisés.

De 1996 à 2014, le niveau de vie moyen des ménages médians progresse de 17 % en euros constants. Cette évolution est moins favorable que celle observée pour les ménages aisés (+ 25 %) mais comparable à celle observée pour les ménages pauvres, modestes et plutôt aisés. Depuis la crise commencée en 2008-2009, le niveau de vie moyen des ménages médians est resté à peu près stable en euros constants.

Les ménages médians se caractérisent par une part importante des revenus d'activité dans leur revenu disponible (72 %), ce qui les rapproche des catégories de ménages au niveau de vie supérieur, mais aussi par une très faible part de revenus du patrimoine (4 %), ce qui les rapproche des catégories modeste et pauvre. Cette composition explique en partie l'impact très limité de la crise sur le niveau de vie de ces ménages.

Début 2015, les ménages médians détiennent en moyenne un patrimoine brut de 190 000 euros. Leur patrimoine brut moyen est 1,6 fois plus élevé que celui des ménages pauvres ou modestes, mais ne représente que 23 % de celui des ménages aisés. Cependant, ce niveau moyen de patrimoine recouvre une forte hétérogénéité au sein des ménages médians, en dépit de leur homogénéité sous l'angle des niveaux de vie.

Cet éclairage s'intéresse au revenu et au patrimoine des personnes vivant dans des ménages dits « médians », c'est-à-dire dont le **niveau de vie** est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian. Comment ces ménages se situent-ils en 2014 quant au niveau de vie moyen par rapport aux autres catégories de ménages ? Au cours des vingt dernières années, le niveau de vie de ces ménages s'est-il détérioré comparativement à d'autres catégories ?

La composition du **revenu disponible** des ménages (part des revenus d'activité, des pensions de retraite, des prestations sociales et des revenus du patrimoine) varie selon le niveau de vie et les caractéristiques socio-démographiques des personnes qui y vivent (âge, type de famille, situation sur le marché du travail, etc.). S'agissant de la composition de leur revenu disponible, les ménages médians se rapprochent-ils davantage des catégories de ménages à niveau de vie supérieur ou inférieur ? Comment, compte tenu de cette composition, les niveaux de vie des ménages médians ont-ils réagi à la crise débutée en 2008 ?

Enfin, quel est le montant du patrimoine des ménages médians et quelle est sa composition ? Les ménages médians sont-ils plus proches en matière de patrimoine des ménages de niveau de vie inférieur ou de ceux dont le niveau de vie est plus élevé ?

* Jérôme Accardo, Marie Reynaud, Laurence Rioux, Insee.
Les auteurs remercient Michel Huwer (Insee) qui a contribué à cette étude par des exploitations des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux.

De 1996 à 2014, le niveau de vie moyen des ménages médians progresse de 17 % en euros constants

En 2014, les personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian (c'est-à-dire entre environ 1 500 et 1 850 euros par mois) représentent 18,7 % de la population de France métropolitaine d'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (*encadré 1*). Le niveau de vie moyen de ces **ménages médians** (1 680 euros) correspond à 87 % du niveau de vie moyen de l'ensemble de la population. Il est 2,3 fois plus élevé que celui des **ménages pauvres**, 32 % supérieur à celui des **ménages modestes**, mais atteint 73 % de celui des **ménages plutôt aisés** et seulement 38 % de celui des **ménages aisés**.

Au cours des vingt dernières années, la part de la population vivant dans un ménage médian s'est légèrement accrue au détriment de toutes les autres catégories de niveau de vie : elle a progressé de 1,5 point entre 1996 et 2014¹. Dans le même temps, la part de niveau de vie détenue par les ménages médians est passée de 15,1 % à 16,2 %, soit une hausse de 1,1 point, un peu inférieure à celle du nombre de personnes de la catégorie.

Les évolutions du niveau de vie au cours des vingt dernières années recouvrent deux périodes bien distinctes. Jusqu'en 2008, les ménages médians, comme les ménages modestes et plutôt aisés, connaissent une croissance régulière de leur niveau de vie : en 2008, en valeur réelle, le niveau de vie de ces ménages est supérieur de 18 % à celui de 1996 (*figure 1*). Cette évolution est cependant moins favorable que celle observée pour les ménages pauvres (+ 22 %) et surtout aisés (+ 31 %).

Encadré 1

Sources

L'enquête **Revenus fiscaux et sociaux** (ERFS) s'appuie en 2014 sur un échantillon de 52 000 ménages représentatif des ménages de France métropolitaine, issu de l'enquête Emploi, sur leurs déclarations fiscales, sur les prestations qu'ils ont perçues de la part de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

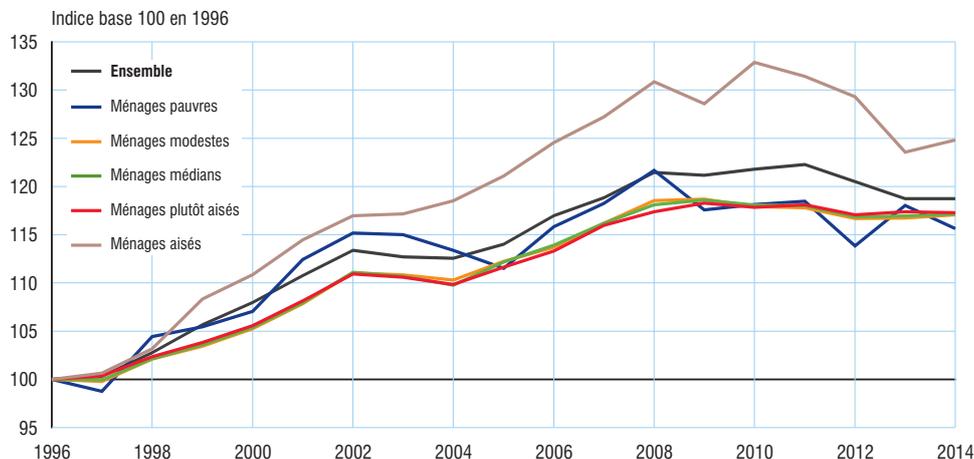
L'enquête ERFS renseigne sur les types de revenus perçus par le ménage, individuels (salaires, pensions, retraites, indemnités de chômage, etc.) et non individualisables (prestations sociales et revenus du patrimoine, prime pour l'emploi), et les impôts acquittés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine). Elle permet ainsi de mesurer le niveau de vie des personnes.

Le champ de l'étude porte sur les ménages habitant en logements ordinaires, en France métropolitaine, dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Il exclut donc notamment les personnes résidant en institution, ainsi que les personnes sans domicile.

Les **enquêtes Patrimoine** de l'Insee permettent depuis 1986 de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages, ainsi que leur endettement et leurs parcours familial et professionnel. La dernière enquête Patrimoine 2014-2015, réalisée d'octobre 2014 à février 2015, collecte les réponses d'environ 12 000 ménages représentatifs de France (hors Mayotte). Les résultats présentés ici ne se rapportent cependant qu'à la seule France métropolitaine. Deux organismes publics ont cofinancé l'enquête : la Banque de France et la Caisse des dépôts et consignations.

1. Pour plus de détail voir l'*éclairage* « Au sein des ménages médians, une part importante de familles traditionnelles et de personnes peu diplômées ».

1. Évolution du niveau de vie moyen en euros constants selon la catégorie de ménages de 1996 à 2014



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : entre 1996 et 2014, le niveau de vie des ménages médians a augmenté de 17 % en euros constants.

Note : la répartition des ménages par niveau de vie est la suivante : ménages pauvres : moins de 60 % du niveau de vie médian ; ménages modestes : entre 60 % et 90 % du niveau de vie médian ; ménages médians : entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian ; ménages plutôt aisés : entre 110 % et 180 % du niveau de vie médian ; ménages aisés : plus de 180 % du niveau de vie médian.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2014.

Avec la crise économique qui survient à partir de 2008-2009, la dynamique se modifie fortement. Les niveaux de vie des ménages médians, modestes et plutôt aisés restent à peu près stables en euros constants jusqu'en 2014, tandis que les ménages pauvres et aisés connaissent des évolutions de leur niveau de vie heurtées. De 2008 à 2014, les niveaux de vie des ménages pauvres et des ménages aisés diminuent globalement de 5 %, alors qu'ils baissent au plus de 1 % pour les trois catégories intermédiaires.

Au total, au cours des vingt dernières années, le niveau de vie moyen des ménages médians a décroché par rapport aux ménages aisés, mais est resté stable vis-à-vis des autres catégories de ménages. Ce constat rejoint celui de Courtioux *et al.* [2017]. Utilisant une définition de la catégorie médiane légèrement différente de la nôtre, les ménages dont le niveau de vie est compris entre 80 % et 120 % de la médiane (appelée « classe moyenne centrale »), ces auteurs montrent que cette catégorie a connu une détérioration de sa situation relative par rapport aux plus aisés en France entre 1996 et 2011, mais pas dans l'absolu. Cette situation se retrouve dans d'autres pays. Globalement en Europe, le niveau de vie de la catégorie médiane (élargie à 80 % – 120 %) a plutôt résisté à la crise et continué à progresser, sauf dans les pays anglo-saxons (Irlande et Royaume-Uni), qui ont connu une forte baisse du niveau de vie de cette catégorie de ménages à la suite de la crise [Courtioux *et al.*, 2017 ; Vaughan-Whitehead, 2016].

Pour les ménages médians, une part élevée de revenus d'activité dans le revenu disponible mais peu de prestations sociales et de revenus du patrimoine

Les évolutions contrastées de niveau de vie entre les différentes catégories de ménages en France s'expliquent en partie par les écarts de composition du revenu disponible, les différents composants ayant été impactés différemment par la crise. Les ménages médians se caractérisent par une part importante des revenus d'activité dans leur revenu disponible (72 %), ce qui les

rapproche des catégories de ménages de niveau de vie supérieur (figure 2). En effet, six ménages médians sur dix comptent au moins une personne en emploi², une proportion proche des ménages plutôt aisés et aisés. Chez les ménages médians d'âge actif, occuper un emploi apparaît comme une condition déterminante de leur position dans l'échelle des niveaux de vie.

En contrepartie, la contribution des prestations sociales au revenu disponible est faible pour les ménages médians, 5 %, ce qui les différencie des catégories de niveau de vie inférieur : la part des prestations sociales monte à 12 % pour les ménages modestes et même à 40 % pour les ménages pauvres. Concernant la contribution des revenus du patrimoine, en revanche, les ménages médians sont proches de ces catégories de niveau de vie inférieur : les revenus du patrimoine ne représentent que 4 % de leur revenu disponible et 3 % pour les ménages modestes et pauvres, contre 24 % pour les ménages aisés.

2. Composition du revenu disponible selon la catégorie de ménages et les caractéristiques socio-démographiques en 2014

en %

	Revenus d'activité	Retraites	Revenus du patrimoine	Prestations sociales	Prime pour l'emploi	Impôts	Ensemble des revenus
Ensemble des ménages							
Ménages pauvres	46	20	3	40	1	-10	100
Ménages modestes	62	32	3	12	0	-9	100
Ménages médians	72	32	4	5	0	-13	100
Ménages plutôt aisés	79	30	7	2	0	-17	100
Ménages aisés	78	25	24	1	0	-28	100
Ensemble des ménages médians							
Selon l'âge de la personne de référence							
Moins de 30 ans	105	1	1	5	1	-13	100
30 à 39 ans	102	1	2	7	0	-12	100
40 à 49 ans	100	2	4	6	0	-13	100
50 à 59 ans	98	10	3	4	0	-15	100
60 à 69 ans	25	80	6	3	0	-13	100
70 ans ou plus	4	97	8	2	0	-11	100
Selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence							
Agriculteurs	87	8	12	5	1	-13	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	95	5	9	5	1	-15	100
Cadres supérieurs, professions libérales	101	4	2	6	0	-14	100
Professions intermédiaires	103	3	2	6	0	-13	100
Employés	101	4	2	5	0	-13	100
Ouvriers	102	3	2	5	0	-13	100
Retraités	14	89	7	2	0	-12	100
Autres inactifs	42	55	7	7	0	-11	100
Selon la composition familiale							
Personnes seules	58	50	6	2	0	-15	100
Familles monoparentales	85	16	3	8	0	-13	100
Couples sans enfant	42	64	5	1	0	-12	100
Couples avec enfants	98	4	3	7	0	-12	100
Autres ménages	67	31	4	9	0	-11	100

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, les revenus d'activité représentent 72 % du revenu disponible des ménages médians.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

2. Pour plus de détail, voir l'éclairage « La situation sur le marché du travail des personnes appartenant à un ménage médian ».

La composition du revenu disponible explique en partie l'impact limité de la crise sur le niveau de vie des ménages médians

Ces observations permettent de comprendre les différences mentionnées plus haut dans les profils d'évolution du niveau de vie depuis 2008 entre les individus médians d'une part et les individus pauvres ou aisés d'autre part. Les individus médians actifs ayant été peu touchés par la hausse du chômage, leur revenu a été peu affecté par la dégradation du marché du travail. Et, en raison du faible poids de sa composante « revenus du patrimoine », il est peu sensible aux chocs survenant sur les marchés financiers. Ces deux caractéristiques expliquent pourquoi les ménages médians ont globalement été relativement épargnés par les chocs liés à la crise.

La dégradation de la situation des ménages pauvres depuis le début de la crise est principalement due à la détérioration du marché de l'emploi (hausse du taux de chômage et allongement des durées passées au chômage), tandis que les fluctuations du niveau de vie des ménages aisés s'expliquent par l'instabilité des revenus des actifs financiers et, surtout à partir de 2012, par une augmentation des prélèvements fiscaux [Boiron *et al.*, 2016].

Cette relative stabilité du niveau de vie des ménages médians au cours des dernières années n'empêche pas des évolutions du niveau de vie d'une année sur l'autre des personnes vivant dans des ménages médians, et donc d'éventuels changements de catégories de niveau de vie (*encadré 2*).

Malgré un niveau de vie comparable, les sources de revenu sont très hétérogènes au sein des ménages médians

Bien qu'ayant toutes par définition des niveaux de vie très proches, les personnes vivant dans des ménages médians peuvent avoir des sources de revenus très différentes, généralement en raison de caractéristiques socio-démographiques différentes (*figure 2*). Pour les personnes d'âge actif, les revenus d'activité représentent autour de 100 % de leur revenu disponible, alors que pour les personnes de 60 à 69 ans, ils n'en représentent que 25 %, les pensions de retraite constituant alors 80 % du revenu disponible. Les revenus du patrimoine correspondent à 8 % du revenu disponible des personnes de 70 ans ou plus, contre au plus 4 % pour les personnes d'âge actif. Les prestations sociales contribuent pour 8 % au revenu disponible des familles monoparentales et 7 % pour les couples avec enfants, contre 1 % pour les couples sans enfant. Ainsi, malgré un niveau de vie analogue, les ménages médians ne sont pas tous affectés de la même façon par un choc économique ou une décision de politique économique.

Pour les ménages médians, un montant de patrimoine plus proche des ménages pauvres et modestes que des ménages aisés

Début 2015, les ménages médians détiennent en moyenne un **patrimoine brut** de 190 000 euros, selon l'enquête Patrimoine (*encadré 1*). Comme pour le revenu, le patrimoine brut³ moyen des ménages médians est inférieur à celui de l'ensemble des ménages : il n'en représente que 71 %. Il est tout de même 1,6 fois plus élevé que celui des ménages pauvres ou modestes (*figure 3*). Mais il ne représente que 60 % de celui des ménages plutôt aisés et 23 % de celui des ménages aisés. La position relative des ménages médians n'est donc pas la même suivant qu'elle est évaluée selon le critère du patrimoine ou celui du niveau de vie. Du point de vue du montant du patrimoine, les ménages médians sont plus proches des ménages pauvres et modestes et plus éloignés des ménages plutôt aisés et aisés qu'en matière de niveau de vie.

3. On se limite ici à commenter le patrimoine brut, les différences entre catégories de ménages présentées se transposant sans changement notable au patrimoine net.

3. Composition et montant moyen du patrimoine brut selon la catégorie de ménages début 2015

en %

	Ensemble	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médiants	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés
Patrimoine immobilier	61,0	57,3	69,5	66,6	64,7	52,6
<i>dont résidence principale</i>	<i>79,0</i>	<i>83,1</i>	<i>89,3</i>	<i>85,0</i>	<i>82,4</i>	<i>65,6</i>
Patrimoine financier	20,6	9,7	12,4	15,4	17,4	30,9
Répartition du patrimoine financier						
Compte courant	7,0	13,2	12,8	7,3	8,4	4,9
Livrets réglementés	17,3	30,0	35,0	27,8	23,1	8,2
Livrets non réglementés	2,1	1,5	1,1	1,2	1,7	2,7
Épargne logement	7,6	9,3	11,2	9,9	10,6	4,7
Épargne salariale	3,6	1,2	1,7	2,3	4,8	3,4
Épargne retraite	4,0	2,8	4,5	3,5	4,4	3,8
Assurance-vie	36,7	29,3	26,1	23,6	29,1	45,5
Valeur mobilière	22,1	13,0	7,2	24,6	18,0	26,7
Patrimoine professionnel	10,6	23,7	7,8	8,4	8,9	11,7
Autres patrimoines	7,8	9,2	10,3	9,5	9,0	4,7
Dettes	12,3	11,4	13,8	14,8	13,5	9,8
Patrimoine brut (en euros)	269 000	116 800	118 800	190 100	316 600	836 000

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : début 2015, les ménages médians ont un patrimoine brut moyen de 190 100 euros ; le patrimoine immobilier en représente en moyenne 66,6 %, dont 85,0 % pour la résidence principale.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

La structure de leur patrimoine éloigne aussi les ménages médians des ménages aisés et tend à les rapprocher des ménages modestes mais aussi des ménages plutôt aisés. Ainsi, l'immobilier (résidence principale, secondaire ou immobilier de rapport) représente environ les deux tiers (67 %) de leur patrimoine brut, le patrimoine financier (livrets, épargne logement, assurance-vie, etc.) 15 % et le **patrimoine professionnel** 8 %, des proportions proches de celles observées pour les ménages modestes et plutôt aisés mais bien éloignées de celles observées pour les ménages aisés (respectivement 53 %, 31 % et 12 %).

Le constat d'un écart entre les ménages aisés d'un côté et les autres catégories de ménages (dont les médians) de l'autre se renforce lorsque l'on détaille davantage la structure des différents actifs patrimoniaux. La part de la résidence principale dans le patrimoine immobilier des ménages médians (85 % début 2015) est voisine de celle des ménages pauvres à plutôt aisés (au moins 80 %) mais très supérieure à celle des ménages aisés (66 %). Les ménages médians détiennent 28 % de leurs actifs financiers en placements sur livrets réglementés, ce qui est aussi plus proche de la part détenue par les ménages pauvres (30 %), modestes (35 %) ou plutôt aisés (23 %) que des ménages aisés (8 %). À l'inverse, la part des actifs financiers détenus en assurance-vie est sensiblement plus élevée pour les ménages aisés (46 %) que pour les autres ménages et en particulier les ménages médians (24 %).

Enfin, si le poids assez élevé des valeurs mobilières dans le patrimoine financier des ménages médians (25 %) les rapproche des ménages aisés (27 %), il est en fait essentiellement dû aux actions non cotées et aux comptes courants d'associé, deux types d'actifs très spécifiques détenus par une petite fraction des ménages médians composée de ménages d'indépendants commerçants et, dans une moindre mesure, de gros exploitants agricoles. Ignorer ces deux actifs ramène la part des valeurs mobilières des ménages médians à moins de 10 % de leur patrimoine financier, autrement dit les ramène au niveau des ménages modestes et pauvres et les éloigne de ceux à plus haut niveau de vie.

Le poids des dettes dans le patrimoine est plus élevé pour les ménages médians que pour les autres catégories : il représente 15 % de leur patrimoine brut. Ce poids important est à mettre en relation avec le fait que la part d'accédants à la propriété est élevée dans la catégorie médiane (environ un quart⁴).

4. Pour plus de détail, voir l'éclairage « Des ménages médians plus souvent propriétaires de leur résidence principale qu'il y a vingt ans ».

Seuls 14 % des ménages médians ont reçu une donation au cours de leur vie

Le patrimoine se constitue en partie par l'épargne, mais une partie du patrimoine est également transmise *via* des héritages ou des donations. Globalement, la probabilité d'avoir reçu un héritage ou une donation au cours de sa vie⁵ est plus forte pour les ménages à niveau de vie élevé⁶ [Garbinti *et al.*, 2012]. Il en est de même pour la probabilité d'avoir versé une donation, qui nécessite évidemment au préalable d'avoir constitué un patrimoine. La situation des ménages médians par rapport aux autres catégories de ménages diffère pour les héritages et pour les donations. S'agissant de la perception d'un héritage, les ménages médians occupent début 2015 une position intermédiaire, proche des ménages modestes : environ un sur trois a reçu un héritage au cours de sa vie contre un ménage pauvre sur quatre et près d'un ménage aisé sur deux (*figure 4*). En revanche, concernant les donations reçues et versées, les ménages médians sont très proches des catégories de niveau de vie inférieur : respectivement 12 %, 13 % et 14 % des ménages pauvres, modestes et médians ont reçu une donation au cours de leur vie, contre 21 % pour les ménages plutôt aisés et 35 % pour les aisés. De même, seuls 4 % des ménages médians et 5 % des ménages pauvres et modestes ont versé une donation au cours de leur vie début 2015, contre 9 % des plutôt aisés et 16 % des aisés.

4. Proportion de ménages ayant reçu un héritage ou une donation et ayant versé une donation au cours de sa vie selon la catégorie de ménages début 2015

	en %					
	Ensemble	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés
Donation ou héritage reçus	45,7	32,8	38,7	42,4	52,3	66,7
dont : donation reçue	17,7	11,9	12,9	13,7	21,1	34,6
héritage reçu	34,3	23,9	29,3	32,7	39,5	47,8
Donation versée	7,2	4,7	5,1	4,4	8,6	16,4

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : début 2015, 42 % des ménages médians ont reçu au cours de leur vie un héritage ou une donation ou les deux : 14 % une donation et 33 % un héritage.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

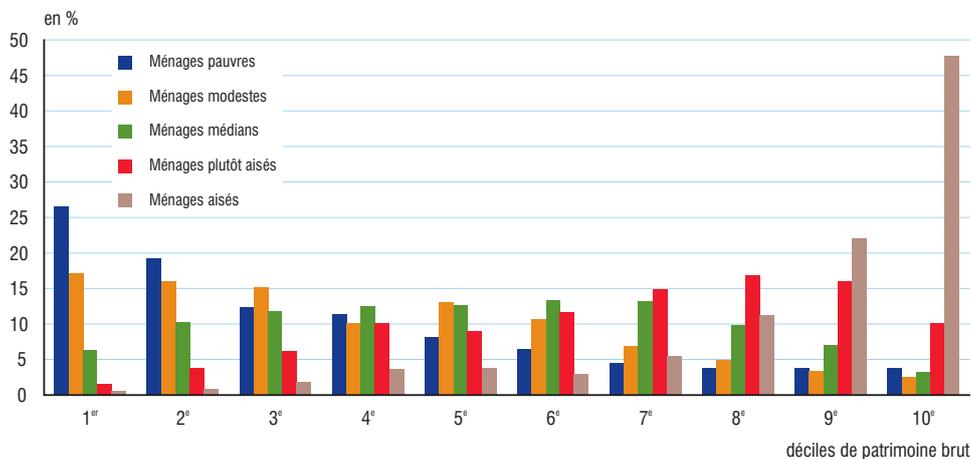
Une plus forte hétérogénéité de patrimoine au sein des ménages médians que pour les autres catégories de ménages

Ces données moyennes recouvrent une forte hétérogénéité de patrimoine au sein de la catégorie des ménages médians. Pour mettre en évidence ce fait, l'ensemble des ménages sont répartis en dix tranches de même effectif ordonnées en fonction du patrimoine brut. Le montant moyen de patrimoine croît fortement d'un **décile** à l'autre : il vaut 1 250 000 euros pour les 10 % de ménages qui ont le plus de patrimoine (10^e décile) contre seulement 2 000 euros pour les 10 % de ménages qui en ont le moins (1^{er} décile). La répartition des ménages médians dans ces dix tranches de patrimoine apparaît très uniforme. Ainsi, plus de 80 % d'entre eux se répartissent à peu près également entre les 2^e et 8^e déciles de patrimoine brut : presque autant de ménages médians appartiennent au 2^e décile de patrimoine (10 %) où le montant moyen de patrimoine est de 8 000 euros, qu'au 5^e décile (13 %) où il est de 128 000 euros, ou qu'au 8^e décile (10 %) où il est de 319 000 euros (*figure 5*).

5. Un ménage a reçu un héritage (ou une donation) si la personne de référence ou son éventuel conjoint déclare avoir reçu un héritage (ou une donation).

6. La proportion de ménages ayant reçu un héritage augmente aussi avec l'âge, ce qui peut expliquer une partie des effets observés, au-delà de l'effet du niveau de vie. En effet, les différentes catégories de ménages sont hétérogènes du point de vue de l'âge.

5. Répartition des catégories de ménages selon les déciles de patrimoine brut début 2015



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Lecture : début 2015, 10 % des ménages médians appartiennent au 2^e décile de patrimoine brut (où le montant moyen est de 8 000 euros), 13 % au 5^e décile (où le montant moyen est de 128 000 euros) et 10 % au 8^e décile (où le montant moyen est de 319 000 euros).

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

La distribution des patrimoines est beaucoup plus concentrée pour les autres catégories de ménages. Par exemple, plus de la moitié des ménages pauvres figurent dans les trois premiers déciles de patrimoine et près de la moitié des ménages aisés dans le dernier décile. Ainsi, en dépit de son homogénéité sous l'angle des niveaux de vie, la catégorie des ménages médians est la plus hétérogène des catégories de ménages en matière de patrimoine.

Sachant que le revenu est la caractéristique du ménage qui a le pouvoir explicatif le plus important du montant de patrimoine [Lamarche et Salembier, 2012], ce résultat peut sembler paradoxal. En réalité, il rappelle que le revenu n'est pas le seul facteur explicatif majeur du niveau et de la structure du patrimoine : l'âge est aussi un déterminant important du montant et, dans une moindre mesure, de la structure du patrimoine qui s'accumule au fil du temps [Arrondel *et al.*, 2005 ; Accardo *et al.*, 2016]. Or, les personnes vivant en ménages médians apparaissent plus hétérogènes du point de vue de l'âge que les autres catégories, en particulier les ménages pauvres et aisés : à la fois les 25-44 ans et les 65 ans ou plus sont surreprésentées parmi les adultes des ménages médians, alors que les adultes des ménages pauvres sont en moyenne plus jeunes et ceux des ménages aisés plus âgés⁷. ■

7. Pour plus de détail, voir l'éclairage « Au sein des ménages médians, une part importante de familles traditionnelles et de personnes peu diplômées ».

La mobilité des niveaux de vie des personnes vivant dans un ménage médian

D'une année sur l'autre, la plupart des ménages voient leur revenu changer ; l'appartenance ou non à la catégorie médiane de niveau de vie n'est donc pas, du moins *a priori*, une caractéristique invariable. Or, la position d'une personne dans l'échelle des niveaux de vie s'interprète différemment selon que cette situation est transitoire ou pérenne. Une connaissance complète de la situation des personnes vivant dans un ménage médian passe ainsi par la description générale de la « mobilité des niveaux de vie », c'est-à-dire des évolutions, au cours du temps, des positions individuelles le long de l'échelle des niveaux de vie.

Dans ce but, on répartit deux années de suite la population entre des intervalles de niveau de vie de largeur égale à 10 % du niveau de vie médian. On considère ainsi 31 groupes, depuis les personnes dont le niveau de vie se situe entre 0 % et 10 % du niveau de vie médian, celles se situant dans l'intervalle [10 %, 20 %], etc., jusqu'à celles dont le niveau de vie est supérieur à 300 % du niveau de vie médian. S'agissant des évolutions d'une année sur l'autre, deux situations sont considérées : soit un individu reste au voisinage de sa position initiale au sens où il ne change pas d'intervalle de niveau de vie, monte ou descend dans un des deux intervalles adjacents ; soit il connaît une évolution de son niveau de vie suffisamment forte pour l'amener dans un intervalle plus éloigné. Le suivi des trajectoires individuelles entre les années 2013 et 2014 suggère une forte stabilité de l'appartenance à la catégorie médiane : 72 % des personnes qui, en 2013, se situaient entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian se retrouvent en 2014 au voisinage de leur position initiale (*figure a*). La proportion est comparable chez les personnes vivant dans des ménages modestes, un peu moins élevée chez les personnes pauvres, et sensiblement plus faible chez les personnes plutôt aisées et aisées qui apparaissent ainsi plus mobiles.

Considéré sur plusieurs années, le constat de stabilité de la situation des personnes vivant dans un ménage médian se nuance : sur 100 personnes qui, au cours de la période 2010-2014 sont passées au moins une fois par la catégorie médiane, 41 n'y sont jamais retournées et seulement 7 sont restées dans cette catégorie durant les 5 ans. En moyenne, elles y auront passé 2,2 ans sur 5 ans (*figure b*). Néanmoins, le reste du temps, les positions occupées se sont rarement

beaucoup éloignées de la catégorie médiane et se sont encore plus rarement situées dans le haut de l'échelle : les personnes n'ayant appartenu à la catégorie médiane qu'un an sur les cinq auront passé en moyenne près de 3,4 ans sur les quatre restants dans les catégories modeste ou plutôt aisée ; et seulement 0,2 année dans la catégorie aisée.

Cette façon d'apprécier la mobilité des niveaux de vie en se référant au niveau médian de la distribution globale n'est pas forcément celle qu'adoptent les individus eux-mêmes. De fait, une attitude plus répandue est de regarder le taux de croissance de ses revenus d'une année sur l'autre. La description précédente peut donc être complétée par l'analyse, dans les cinq catégories de niveau de vie en 2013, du taux de variation des revenus de chaque individu entre 2013 et 2014. La fréquence des hausses décroît au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle des niveaux de vie en 2013 : l'évolution est positive pour 68 % des individus pauvres, 58 % des individus modestes, 52 % des individus médians, 42 % des individus plutôt aisés et seulement 32 % des aisés.

La probabilité d'une forte hausse est plus élevée pour les individus à bas niveau de vie : plus d'un individu pauvre sur dix voit son niveau de vie croître de 50 % et pour un quart, il croît de plus de 20 %. Chez les individus médians, les évolutions positives sont moins spectaculaires : seuls 12 % d'entre eux connaissent une hausse supérieure à 20 % et les hausses de plus de 50 % sont très rares (moins de 3 % des individus médians). De ce point de vue, les individus médians sont davantage comparables aux personnes des catégories de niveau de vie supérieur (*figure c*). En revanche, ils subissent moins souvent que ces personnes de fortes baisses : pour trois quarts des individus médians, l'évolution du niveau de vie est supérieure à -6 %. C'est une situation analogue à celle des individus modestes. Les individus plus aisés, quant à eux, sont plus souvent exposés à des baisses plus substantielles, de l'ordre de 10 % ou même davantage.

La fluctuation du niveau de vie des personnes appartenant à des ménages médians est ainsi plus modérée que dans les autres catégories : l'écart entre le premier et le troisième quartile des taux de variations 2013-2014 est chez les ménages médians de 15 points, contre 19 points chez les personnes modestes, plus de 50 chez les personnes pauvres et 24 chez les personnes aisées.

Encadré 2 (suite)

Le revenu se décompose en revenu d'activité, revenu du patrimoine, indemnités de chômage, pensions de retraite et prestations sociales. Le taux d'évolution du niveau de vie d'une année sur l'autre résulte donc des variations de chacune de ces composantes, ainsi que des changements survenus dans la composition du ménage (qui affectent le nombre d'unités de consommation). Quand une personne vivant dans un ménage médian connaît une hausse de son niveau de vie, celle-ci est de 16 points en moyenne et reflète avant tout une hausse des revenus d'activité, qui y

contribuent pour 10 points. Le constat est analogue chez les personnes vivant en ménages médians qui connaissent une baisse (le recul des revenus d'activité comptant alors pour 6 points dans les 11 perdus en moyenne). Les personnes vivant dans un ménage médian sont en cela très comparables aux personnes vivant dans des ménages pauvres ou modestes. Elles se distinguent de celles vivant dans des ménages aisés, chez qui la variation des revenus du patrimoine est un des principaux facteurs, sinon le plus important, de la variation du niveau de vie.

a. Pourcentage de personnes restées en 2014 au voisinage de leur position initiale en 2013 selon la catégorie de ménages

en %

Part de personnes restées au voisinage de leur position en 2014

Catégories de ménages en 2013

Ménages pauvres	68,8
Ménages modestes	73,3
Ménages médians	71,6
Ménages plutôt aisés	60,2
Ménages aisés	41,6
Ensemble des ménages	65,0

Champ : France métropolitaine, individus en ménage ordinaire en 2013 et en 2014.

Lecture : 71,6 % des individus appartenant aux ménages médians en 2013 sont restés au voisinage de leur position en 2014.

Note : la population est répartie dans des intervalles de niveau de vie de largeur égale à 10 % du niveau de vie médian : depuis les personnes dont le niveau de vie se situe entre 0 % et 10 % du niveau de vie médian, celles se situant dans l'intervalle [10 %, 20 %[, etc., jusqu'à celles dont le niveau de vie est supérieur à 300 % du niveau de vie médian. D'une année sur l'autre, un individu est resté au voisinage de sa position initiale s'il reste dans le même intervalle de niveau de vie, ou s'il monte ou descend dans un des deux intervalles adjacents.

Sources : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie 2014 et 2015.

b. Répartition de la durée passée entre 2010 et 2014 dans une catégorie de niveau de vie pour les personnes y étant passées au moins une fois sur la période

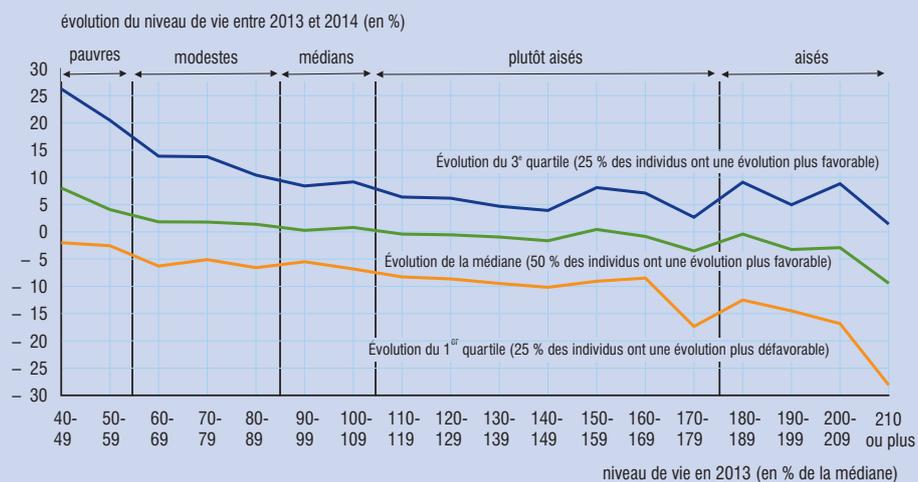
	Répartition des personnes selon le nombre d'années dans la catégorie (en %)					Durée moyenne (en années)
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Ménages pauvres	31	21	15	16	17	2,7
Ménages modestes	28	22	17	15	18	2,7
Ménages médians	41	24	16	12	7	2,2
Ménages plutôt aisés	25	18	16	15	27	3,0
Ménages aisés	35	14	13	11	27	2,8

Champ : France métropolitaine, individus en ménage ordinaire de 2010 à 2014.

Lecture : parmi les individus passés par la catégorie médiane entre 2010 et 2014, 41 % n'y sont restés qu'un an. Leur durée moyenne dans la catégorie médiane a été de 2,2 années sur les cinq.

Sources : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie 2011 à 2015.

c. Quartiles des taux d'évolution du niveau de vie entre 2013 et 2014 selon le niveau de vie en 2013



Champ : France métropolitaine, individus en ménage ordinaire en 2013 et en 2014.

Lecture : 25 % des personnes dont le niveau de vie est compris entre 100 % et 109 % du niveau de vie médian ont subi une baisse de leur niveau de vie supérieure à 6,8 % entre 2013 et 2014.

Sources : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie 2014 et 2015.

Définitions

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale (revenus d'activité, retraites et pensions, indemnités de chômage et certains revenus du patrimoine), les revenus du patrimoine non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine).

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 unité au premier adulte du ménage, 0,5 unité aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 unité aux enfants de moins de 14 ans.

Les ménages entrant dans le champ de l'étude sont décomposés en cinq catégories :

- les **ménages médians**, dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian (soit entre 18 140 et 22 170 euros en 2014), représentent 18,6 % des ménages en 2014 ;
- ceux dont le niveau de vie est moins élevé que celui des ménages médians :
 - les **ménages modestes** avec un niveau de vie compris entre 60 % et 90 % de la médiane (entre 12 090 et 18 140 euros, soit 27,1 % des ménages en 2014),
 - les **ménages pauvres** avec un niveau de vie inférieur à 60 % de la médiane (inférieur à 12 090 euros, soit 13,4 % des ménages en 2014) ;
- ceux dont le niveau de vie est plus élevé que celui des ménages médians :
 - les **ménages plutôt aisés** avec un niveau de vie compris entre 110 % et 180 % de la médiane (entre 22 170 et 36 280 euros, soit 30,0 % des ménages en 2014),
 - les **ménages aisés** avec un niveau de vie supérieur à 180 % de la médiane (supérieur à 36 280 euros, soit 10,9 % des ménages en 2014).

Si on ordonne les individus dans l'ordre croissant de leurs niveaux de vie, les **déciles** sont les valeurs qui partagent la distribution des niveaux de vie en dix sous-populations de même effectif. Par convention, on désigne ici par décile ces dix sous-populations, appelées alors D1 à D10.

Patrimoine brut : il s'agit du patrimoine évalué sans déduction de l'endettement du ménage ; ce patrimoine brut inclut la résidence principale, la résidence secondaire, l'immobilier de rapport – c'est-à-dire rapportant un revenu foncier –, les actifs financiers du ménage, et les actifs professionnels lorsque le ménage a une activité d'indépendant à titre principal ou secondaire. Il inclut également les biens durables, les bijoux et les œuvres d'art.

Patrimoine professionnel : ensemble des actifs professionnels possédés par un ménage (terres, machines, bâtiments, cheptel, stocks, etc.), que ce dernier les exploite dans le cadre de son activité professionnelle ou pas.

Pour en savoir plus

Accardo J., Coppoletta-Solotareff R., Ferrante A., Romani M., « La détention d'actifs patrimoniaux début 2015 », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.

Arrondel L., Masson A., Verger D., « Les comportements de l'épargnant à l'égard du risque et du temps », *Économie et Statistique* n° 374-375, 2005.

Boiron A., Huwer M., Labarthe J., « Inégalités de niveaux de vie et pauvreté en 2013 », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.

Courtioux P., Erhel C., Vaughan-Whitehead D., « Les classes moyennes en Europe et en France au sortir de la crise », *Document de travail du Centre d'économie de la Sorbonne* n° 2017.29, 2017.

Garbinti B., Lamarche P., Salembier L., « Héritages, donations et aides aux ascendants et descendants », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Lamarche P., Salembier L., « Les déterminants du patrimoine : facteurs personnels et conjoncturels », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Vaughan-Whitehead D. (ed), *Europe's Disappearing Middle Class? Evidence in the World of Work*, Edward Elgar publishing, International Labour Office, 2016.
